Séminaire de lancement du bac pro G-A
LYON 10 et 11 mai 2012
(extraits texte introductif de D. Michel)

Nous disposons du cadre de référence : le référentiel du diplôme décrivant précisément les situations professionnelles rencontrées par un gestionnaire administratif. Ces situations décrivent à la fois le métier mais posent également le « contrat de formation ». Elles possèdent donc bien une dimension certificative et formative.

Nous pouvons considérer que si, à travers ce référentiel, 25% du projet est réalisé, il reste 75% du travail à faire pour le mettre en œuvre au plus près des établissements, des équipes et des élèves. Tel est l'objet de ce séminaire que de tracer les directions, de proposer des pistes pour l'accompagnement.

L'esprit général de cette rénovation peut être résumé en deux mots : Pilotage et créativité. Le pilotage ne doit pas conduire à édicter des règles, des normes pour mettre en œuvre tel ou tel aspect de la formation. Nous avons intérêt à éloigner le plus possible l'échéance où chacun sera « enkysté » dans une seule manière de faire mais bien plutôt à favoriser les échanges, à multiplier les approches différentes, à encourager les innovations, petites et grandes, par un regard constructif, exigeant et bienveillant des corps d'inspection.

Il s'agit donc bien de tout faire pour que les équipes se mettent en mouvement en impulsant une dynamique individuelle et collective à 3 niveaux qui seront abordés au cours de ce séminaire :

Dynamique d'ingénierie

Les équipes doivent apprendre à réfléchir et proposer une organisation de la formation en fonction du projet local dont voici quelques axes :

- répartir les compétences dans les équipes
- construire le projet prévisionnel de formation
- planifier et suivre les PFMP
- définir le rôle de la section dans l'établissement
- mettre en place l'environnement professionnel (technologique et matériel)

Dynamique de formation

Le projet de rénovation comporte de nombreuses innovations qui influent directement sur les pratiques de formation telles que :

- développer une didactique et une pédagogie des situations professionnelles
- mettre en œuvre le passeport professionnel, les scénarii d'activités, les simulateurs administratifs
- proposer des parcours de professionnalisation dans l'EPLE
- construire les ateliers rédactionnels

Dynamique de certification

Même si ce thème ne constitue pas une priorité pour ce séminaire mais fera l'objet d'un autre séminaire l'an prochain, il sera nécessaire de montrer comment maîtriser l'évaluation et la certification à partir des situations professionnelles, du suivi des acquis en continu, des nouvelles approches du CCF et de l'intégration du BEP MSA dans le baccalauréat.».

Enfin quelques questions clés méritent une attention particulière :

- l'utilisation des pochettes et des manuels scolaires : nous prônons ici une approche mesurée et constructive en considérant que dans le respect de leur liberté pédagogique, c'est bien aux enseignants de construire le projet de formation, de faire leurs choix, de s'organiser, de s'intégrer dans une dynamique collective, en utilisant à leur fins toutes les ressources nécessaires dont les manuels et pochettes font naturellement partie. Il ne s'agit rien d'autre que d'affirmer le caractère responsable et assumé du choix des dispositifs, des outils et des ressources pour la formation
- La nouvelle règlementation du BEP MSA est publiée pour être mise en œuvre à la rentrée 2012 en classe de seconde. Il s'agit d'alléger considérablement la certification intermédiaire (suppression d'une épreuve formelle de CCF, disparition des fiches d'activités au profit du passeport professionnel)

En conclusion, nous formons le vœux que la mise en place du nouveau diplôme se fasse en mobilisant « l'intelligence collective » mais aussi en ayant la patience nécessaire à l'appropriation par les équipes de toutes les innovations portées par ce diplôme. Il ne s'agit donc pas de mettre les professeurs sous pression mais plutôt de « prendre le temps… en gardant le cap » !

Les ateliers rédactionnels

Les ateliers rédactionnels constituent avant tout une réponse aux **exigences des professionnels concernant les compétences rédactionnelles indispensables au métier de gestionnaire administratif**.

Pour être clair, il ne s'agit pas ici de développer un discours à visée générale et éducative portant sur le problème de l'orthographe dans le système éducatif, mais bien de répondre à la nécessité d'équiper et de former de jeunes professionnels qui devront faire face à de multiples situations administratives au cours desquelles ils seront, plus que d'autres, exposés à la productions d'écrits professionnels.

Pareille ambition nécessite bien évidemment l'intervention conjointe d'experts de la langue et d'experts des activités professionnelles dans les ateliers rédactionnels. Cette intervention conjointe doit être organisée au sein de l'établissement (c'est de l'ingénierie !) en investissant tous les espaces possibles pour valoriser les ateliers rédactionnels. Rappelons que ces ateliers prennent tout leur sens dans les modules d'AP ou encore d'EGLS… mais ailleurs également !

Les premières propositions d'ateliers et l'intérêt qu'elles suscitent auprès des équipes nous encouragent à être très optimistes sur le succès de cette nouvelle approche de la langue par les activités professionnelles. Si les processus cognitifs restent les mêmes, il y a fort à parier que le « détour » par le métier peut être porteur de progrès spectaculaires : En la matière, il n'y a ni déterminisme ni résignation à avoir quant aux chances que chacun possède de progresser dans son rapport à la langue.

D'autre part, il est important de souligner que le travail dans les ateliers rédactionnels ne se substitue aucunement au programme de français dont les objectifs et les approches sont différents ; tout au plus pouvons-nous espérer qu'il y ait des « résonances » qui s'installent entre ces deux espaces de formation et ce pour le plus grand bien des élèves…

Enfin, nous voulons remercier les corps d'inspection, les formateurs et les professeurs qui, sous l'autorité de l'inspection générale de Lettres, sont en train de devenir des vecteurs essentiels de la mise en œuvre de ce nouveau diplôme.

Présentation des ateliers rédactionnels

par Anne Armand,
inspectrice générale de lettres

Avant de présenter les ateliers et le déroulement du séminaire pour les inspecteurs et formateurs de lettres, j'ai plaisir à dire aux collègues d'économie – gestion (ceux de français le savent) que ce n'est pas la première fois que la voie professionnelle innove en matière d'enseignement. Lorsque jeune agrégée de lettres j'ai découvert mes premiers élèves, j'ai vite compris que je devais inventer pour eux, qui étaient déjà des élèves en difficulté, un enseignement que personne ne m'avait transmis, et c'est du côté des enseignements de français de la voie professionnelle que j'ai découvert les recherches didactiques qui ont accompagné mes années d'enseignement.

Et ce n'est pas non plus la première fois que je participe à la mise en œuvre de nouvelles procédures d'enseignement. J'ai participé à l'invention des « ateliers métier interculturalité » du BTS Assistant Manager, j'ai créé pour le BTS Conception des produits industrialisés l'enseignement « complémentarité expression écrite / orale et support visuel », qui sont déjà des temps de collaboration nouvelles entre professeurs avec des horaires d'enseignement d'un nouveau type. Nous partons donc pour une nouvelle aventure, cette fois en Bac Pro, avec un horaire à inventer du côté des enseignants, de la co-animation sur des objets d'enseignement partagés entre économie – gestion et français. Embarquons, bienvenue à bord.

1. Définition

Les ateliers permettent aux élèves de maîtriser des compétences rédactionnelles dans des situations professionnelles.

Les savoirs rédactionnels attendus des élèves demandent à être construits, bien évidemment si l'on songe aux élèves de la voie professionnelle qui ont le plus souvent été en difficulté en français au collège, mais aussi, et surtout, parce qu'il s'agit de savoirs rédactionnels professionnels : le lexique de activités du gestionnaire administratif, langage propre au contexte et aux situations qu'il rencontre. Le RAP (référentiel d'activités professionnelles) a donc prévu les moyens de ses objectifs : la création des ateliers rédactionnels.

Ces compétences rédactionnelles sont complexes : c'est leur complexité qui conduit à faire travailler conjointement un enseignant d'économie-gestion et un enseignant de français pour que les connaissances scientifiques et didactiques de l'un viennent en appui aux connaissances didactiques et scientifiques de l'autre :

- pour les professeurs d'économie-gestion : connaissances liées à l'enseignement professionnel, connaissances des métiers et du milieu professionnel ;

- pour les professeurs de français : connaissances des types de discours mis en œuvre dans les écrits professionnels, connaissances des différents lexiques à mobiliser, connaissances des démarches didactiques et pédagogiques liées à la mise en écriture des élèves.

2. Public, intervenants, horaires

Les ateliers rédactionnels s'inscrivent dans la continuité du Socle commun, du pilier 1 entre autres, dont je rappelle les deux volets : celui de la réception (lecture, écoute, décodage du discours d'autrui) et celui de la production (écriture, discours avec support visuel, communication orale destinés à autrui).

Les élèves ont besoin des nouvelles modalités d'organisation du temps scolaire proposé dans la réforme de la voie professionnelle : l'enseignement Général en Lien avec la Spécialité (EGLS), l'accompagnement personnalisé, les PFMP, avec lesquels les ateliers rédactionnels peuvent être mises en relation avant, pendant et après le temps en entreprise.

L'accompagnement personnalisé comme l'EGLS sont des dispositifs faits pour permettre a davantage d'élèves de réussir. Il y a pour cela nécessité de mettre en œuvre d'autres manières d'enseigner (pour les professeurs), de proposer d'autres manières d'aborder des capacités et des connaissances (pour les élèves). D'où, pour les ateliers rédactionnels, l'utilisation de situations d'apprentissages spécifiques menées en co-animation.

Je redis, après Michel Didier, que l'horaire est défini dans le temps scolaire des élèves ; il leur est dû. Mais il n'est pas inscrit de façon réglementaire dans le service des enseignants. Les disciplines générales sont, dans les ateliers rédactionnels, au service de la spécialité (« liés » à elle). C'est en tant que de besoin que l'enseignant d'économie-gestion sollicite son collègue de français pour intervenir avec lui (en même temps que lui, ou de façon différée) sur une situation professionnelle. Un enseignant de français n'a pas à revendiquer la moitié, ou le quart de l'horaire d'EGLS. Mais un conseil pédagogique, dans un lycée, peut décider d'une organisation propre en fonction de son projet d'établissement, de son public d'élèves.

3. Conception d'un atelier rédactionnel

Les situations professionnelles voient, pour 17 d'entre elles (voire l'annexe III, 4, « Champs d'intervention », page 127 du RAP), la réalisation de productions écrites qui nécessitent des savoirs rédactionnels présentés en cinq rubrique (III, 6, « Méthodologie », page 128)

1- Communication et énonciation
2- Visées et enjeux
3- Genres des documents professionnels
4- Lexique professionnel
5- Mobilisation de connaissances et de codes orthographique, grammatical et syntaxique

Différents types d'atelier rédactionnels sont définis :

- ateliers d'observation et d'analyse du réel à partir de documents et supports de communication existants, *et nous allons vous proposer le diaporama de l'entreprise Sothoferm, la communication en boucle sur écran plasma de la Centrale nucléaire Golfech, et, demain matin, une lettre adressée à un maire* ;
- ateliers de simulation de situations professionnelles, *et nous allons vous proposer une recherche d'informations pour l'achat d'une machine à affranchir le courrier, une prise de notes sur une conversation téléphonique dans une entreprise* ;
- ateliers de production à partir de demandes réelles,
- ateliers de partage d'expériences de production après des PFMP,

- ateliers de transposition rédactionnelle (changement d'énonciateur, de cibles, de contraintes, de supports… dans des contextes plus ou moins critiques),
- ateliers d'auto-formation, notamment aux logiciels dédiés.

Ces ateliers sont référés à quatre « pôles d'activités » :

1 Gestion administrative des relations externes
   1.2.2 Tenue des dossiers clients, *nous verrons comment prendre des notes lors d'un échange téléphonique et comment en garder trace* ;
   1.3.3 Traitement des formalités administratives, nous verrons comment rédiger une lettre commerciale ;
2 Gestion administrative des relations avec le personnel
   2.1.4 Transmission d'informations à destination du personnel, nous verrons comment Golfech communique avec son personnel ;
   2.2.2 Participation à la mise en œuvre d'un programme d'accueil, nous verrons comment Sothoferm accueille ses nouveaux employés ;
3 Gestion administrative interne
   3.1.1 Recherche d'informations, nous le verrons à propos de l'achat d'une machine à affranchir ;
4 Gestion administrative des projets, *nous n'avons pas de proposition dans ce pôle, mais nous en aurons*.

4. Présentation des quatre exemples d'atelier rédactionnel

Nous allons suivre ensemble la présentation rapide (10 minutes par présentation) de quatre propositions d'atelier rédactionnel, élaboré par un IEN de lettres et un IEN d'économie-gestion pour ce séminaire. Ces inspectrices de lettres étaient présentes avec moi à Poitiers, en octobre 2011, lors de la présentation du nouveau Baccalauréat professionnel Gestion-Administration destinées aux inspecteurs d'économie-gestion. C'est dire que depuis le début les deux disciplines sont associées dans la réflexion concernant ces ateliers. Nous avons ensuite travaillé ensemble, via Internet, pour construire les quatre propositions, qui s'ajoute à celle présentée à Poitiers. J'ai laissé les « duo » académiques travailler à leur main, avec pour seules contraintes de partir d'une situation professionnelle et de construire à deux le scénario pédagogique proposé. Didier Michel a été destinataire de nos échanges au moment de finaliser les propositions.

Ces propositions sont très riches, la présentation qui va suivre n'en révèle qu'une petite partie, mais nous aurons ainsi le temps d'échanger en plénière. Cet après-midi et en début de matinée demain, nous prendrons le temps, entre inspecteurs et formateurs de français, d'entrer dans le détail des cinq ateliers construits, pour en expliquer les différentes phases de réalisation.

Demain en fin de matinée, nous construirons ensemble une **charte nationale d'élaboration et de validation d'un atelier rédactionnel**, qui sera à disposition rapidement de toutes les académies.